



## **FICHE DE POSTE**

### **Chargé(e) de mission inondation – H/F**

Le SYMAR Val d'Ariège est un Syndicat Mixte qui couvre une partie du bassin versant de l'Ariège (1 980 km<sup>2</sup>) sur 2 départements (31 et 09) et avec 7 intercommunalités adhérentes. Il a été créé en 2017 et est issu de la fusion de trois syndicats de rivières qui étaient déjà présents sur le bassin versant de la rivière Ariège : Le SYMAR, Le SYRRPA et le SYAC.

#### **CONTEXTE LOCAL**

Une étude définissant une stratégie de gestion durable de l'ensemble du bassin versant de la rivière Ariège a été lancée en 2013 pour s'achever en 2016 avec l'élaboration d'un plan pluriannuel de gestion (PPG) des cours d'eau sur le territoire du syndicat.

Le plan pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Ariège 2017-2032 (PPG) se présente comme un programme ambitieux en faveur de l'amélioration de l'état écologique et global des cours d'eau du bassin versant de l'Ariège, dans un souci de gestion durable et intégrée.

Le SYMAR Val d'Ariège travaille en relation étroite avec les autres partenaires du bassin (Agence de l'eau, Départements 09 et 31, Région Occitanie, Services de l'Etat, DREAL, SMEAG, SCOT, Fédération de Pêche, AFB, ANA, MIGADO, etc.).

Il s'agit aujourd'hui, dans la continuité de la démarche initiée de définir une stratégie de territoire pour la prévention et la protection contre les inondations dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI pour le syndicat.

#### **MISSIONS DU POSTE :**

Au regard des éléments exposés ci-dessus, les missions qui seront confiées au chargé de mission seront les suivantes :

- Mettre en place une importante phase de concertation :
  - Avec les Collectivités membres du syndicat,
  - Avec les partenaires techniques et financiers (DREAL, DDT, CD, Région, Agence de l'Eau, etc..),
  
- Participer à l'élaboration, suivre et animer l'étude de définition des systèmes d'endiguement en vue d'élaborer un programme pluriannuel des études et travaux à réaliser au regard des besoins du territoire pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.
  
- Mettre en œuvre le Plan Pluriannuel de Gestion pour la partie prévention et gestion des

inondations (Axe 3),

- Piloter et animer des actions de prévention et de protections contre les inondations,
- Planifier et organiser les réunions et actions réglementaires pour les ouvrages de protection hydraulique sous compétence GEMAPI,
- Réaliser et suivre les études techniques et réglementaires des ouvrages sous la responsabilité du syndicat (ex : digues).
- Mettre en œuvre les actions et travaux de gestion de la prévention des inondations sous maîtrise d'ouvrage syndicale.
- Etudier et organiser la mise en place de dispositifs locaux de surveillance hydrologique et d'alerte,
- Planifier et organiser les astreintes pour l'ensemble des agents concernés en coordination avec la direction,
- Assurer les astreintes décisionnelles et techniques pour les ouvrages de la responsabilité du syndicat,

## **PROFIL RECHERCHÉ :**

### **Formation et expérience requises :**

- bac +3 à +5, avec une formation dans les domaines prioritaires de l'ingénierie hydraulique fluviale, hydromorphologie et de la gestion du risque d'inondation ou, à défaut, dans le domaine plus large des sciences de l'eau.
- 3 ans d'expériences minimales dans des missions semblables.

### **- Compétences requises :**

- Ecoute, diplomatie, rigueur, sens du travail en équipe, sens des responsabilités, communication ;
- forte capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie, capacité à acquérir de nouvelles compétences, forte capacité de travail partenarial, capacité à être force de proposition ;
- Bonne capacité de synthèse et rédactionnelle, conduite de réunion ;
- Connaissance affirmée de l'hydrologie-hydraulique fluviale, en géotechnique, sur la réglementation « eau et risques Inondations », la connaissance ou pratique de modélisation hydraulique et hydrologique est un plus ;
- Préparation de dossiers de type loi sur l'eau, de déclaration d'intérêt général ;
- Analyse « coût – bénéfice » et analyse multicritères (ACB et AMC) ;
- Diagnostic de vulnérabilité aux inondations d'infrastructures publiques et privées ;
- Connaissance du cadre réglementaire et du fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- Connaissance des procédures de marché publics ;
- Connaissance en communication et sensibilisation liées aux actions de prévention des inondations ;
- Connaissance souhaitée en sciences, écologie des rivières, hydromorphologie, d'outils et de techniques de gestion de son temps, de programmation de son travail et des projets, de conduite de réunion et d'animation ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique (ex : Excel, Word) et de saisie sous logiciel de cartographie (SIG – ArcGIS, QGIS) ;
- Réalisation de cahier des charges (CCTP, CCAP, RC) ;
- Expériences demandées en conduite de chantiers, en maîtrise d'oeuvre de travaux hydrauliques, travaux en rivières, génie civil ou travaux publics, plus globalement en marchés publics de travaux ;
- Expériences souhaitées sur le pilotage, l'animation de démarche de type PAPI, contrat de rivière, SAGE ou équivalent ;
- Permis B indispensable.

### **Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :**

- Poste placé sous l'autorité de la Directrice et du Président ;
- Pas de responsabilité hiérarchique ;
- Relations soutenues de travail avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat, avec les représentants des collectivités adhérentes, locales et institutions publiques ;
- Relations avec les acteurs socio-économiques de la vallée.

### **Statut salarial et Rémunération :**

- Type de Contrat : CDD de droit public.
- Catégorie : Technicien ou Ingénieur Territorial suivant expérience et niveau d'études.
- Rémunération : selon grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens ou ingénieurs territoriaux + possibilité de régime indemnitaire suivant l'expérience.
- Résidences de travail : Arignac et Varilhes (09).
- Poste soumis à des astreintes.
- Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités...) et contrôle-suivi de chantiers, surveillance et relève d'informations sur le terrain.
- Réunions en soirée et animations possibles certains week-ends.
- Travail sur écran et possibilité de travail isolé.
- Date d'embauche prévisionnelle : 1<sup>er</sup> trimestre 2019.
- Temps de travail : 35 heures. (39H par semaine avec RTT).
- Durée : 3 ans renouvelable 1 fois.

### **CANDIDATURE**

Adresser votre candidature par mail ou voie postale (lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae) au plus tard le vendredi 14 DECEMBRE à 18h00, à l'adresse suivante :

[korusdulac.symarvalariege@orange.fr](mailto:korusdulac.symarvalariege@orange.fr)

M. le Président du SYMAR Val d'Ariège  
1, place de la mairie  
09400 ARIGNAC